

Infirmière en santé scolaire

La promotion de la santé et du bien-être et la prévention

L'infirmière participe à la planification à l'actualisation ou à la révision des orientations de prévention et de promotion inscrite au projet éducatif et au plan de réussite de l'école. Elle participe aussi au développement des saines habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires chez les jeunes et elle collabore à la mise en œuvre d'interventions de prévention et de promotion en co-animation avec le personnel du milieu scolaire selon le profil santé de l'école établi.

La prévention des maladies infectieuses en milieu scolaire

L'infirmière assure l'application du programme d'immunisation préventive du PIQ (incluant l'évaluation de la couverture vaccinale). Elle valide les cas de maladies infectieuses et émet les recommandations requises.

Les problèmes de santé courants ou ponctuels

L'infirmière collabore à l'organisation des premiers soins, conseil et oriente la personne désignée pour traiter les malaises passagers et intervient le cas échéant. Elle analyse les situations problématiques lors de blessures et collabore à la détermination des mesures correctives, et elle élabore au besoin un plan d'intervention devant être appliqué par le milieu. Elle fait l'enseignement au personnel de l'école en lien avec les soins pouvant être fait aux élèves dans le besoin, et fait le suivi de ces jeunes. L'infirmière assure le suivi des jeunes avec des particularités, élabore un plan thérapeutique infirmier si les problèmes de santé sont complexes, et elle sert de soutien-conseil auprès du personnel enseignant.

La clinique jeunesse en milieu scolaire

Outre la réponse à la demande de consultation du jeune, en prévention clinique les infirmières peuvent faire du counselling sur les activités sexuelles et les méthodes de contraception. Elle dépiste des ITSS selon les facteurs de risque pour la clientèle asymptomatique. L'infirmière peut initier la contraception hormonale et faire le suivi en complémentarité avec le médecin. Elle peut administrer la contraception orale d'urgence ainsi que les médicaments contraceptifs. Elle accompagne l'adolescente dans la prise de décision lors d'une grossesse non désirée et la réfère au service approprié.

L'infirmière effectue le dépistage et l'orientation des jeunes qui ont des problèmes avec la consommation de drogues, effectue le dépistage des jeunes à risque de se suicider, évalue la jeune aux prises avec un trouble alimentaire et lui offre support, et référence au besoin.

Suzanne Drouin

Infirmière

Mardi, jeudi et vendredi

Service aux étudiants local B1,82 poste téléphonique 5560